

Pour diffusion immédiate  
Le 20 février 2007

n° 07-025

**Le Yukon publie son rapport d'activités concernant l'application de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée***

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon a annoncé la publication du rapport d'activités concernant l'application de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2006.

« Ce document présente les principales activités de l'année en lien avec l'application de la *Loi* au sein du gouvernement du Yukon et il constitue un point de départ pour des comparaisons subséquentes », a dit Judy Pelchat, responsable de la gestion de l'information ministérielle au ministère de la Voirie et des Travaux publics.

Le rapport présente un nombre de demandes officielles d'information reçues relativement à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et traitées par le Bureau entre le 1<sup>er</sup> avril 2005 et le 31 mars 2006. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1996, la *Loi* s'applique à tous les ministères du gouvernement du Yukon de même qu'aux conseils, commissions, fondations, sociétés et autres organismes semblables qui sont considérés comme des agents du gouvernement du Yukon.

« Ce rapport d'activités montre que les employés du gouvernement du Yukon répondent aux demandes d'accès à l'information de façon ouverte, juste, opportune, complète et précise », a ajouté M<sup>me</sup> Pelchat.

Le Bureau de l'accès à l'information et la protection de la vie privée fait partie de la Direction de la technologie de l'information et des communications du ministère de la Voirie et des Travaux publics. Le Bureau offre un guichet unique aux personnes qui désirent présenter des demandes officielles d'accès à des renseignements détenus par des organismes publics. M<sup>me</sup> Pelchat occupe le poste de gestionnaire des documents en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et, à ce titre, est responsable de l'application et de la coordination centrale de la *Loi* dans l'ensemble du gouvernement du Yukon.

Ce rapport ne rend pas compte du grand nombre de demandes d'accès à l'information non officielles que des personnes peuvent présenter en s'adressant directement aux ministères. « Nous travaillons à apporter des améliorations en vue de faciliter l'accès direct aux organismes publics pour l'obtention de dossiers qui sont sous leur garde et leur contrôle », a dit M<sup>me</sup> Pelchat.

Le rapport est publié en ligne à l'adresse <http://www.atipp.gov.yk.ca/>.

- 30 -

Renseignements :  
Judy Pelchat, responsable  
Gestion de l'information ministérielle  
Voirie et Travaux publics  
867-667-8221  
[judy.pelchat@gov.yk.ca](mailto:judy.pelchat@gov.yk.ca)

Carmen Ingram  
Communications  
Voirie et Travaux publics  
867-456-3825  
[carmen.ingram@gov.yk.ca](mailto:carmen.ingram@gov.yk.ca)